

POUR LES ENFANTS
DE TOUS LES
SALARIES



MERCI
BEAUCOUP!

JE SOUTIENS ENFANTS DE SANOFI

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Site :

ci-joint un chèque* de :

Chèque libellé à l'ordre de "Enfants de Sanofi"
et adressé à :
Enfants de Sanofi
82 Ave Raspail
94250 Gentilly

L'association ayant pour objet d'aider les enfants des salariés n'est pas reconnue comme une association au statut d'intérêt général, les dons ne sont donc pas déductibles fiscalement. Les frais de fonctionnement sont pris en charge par l'entreprise. VOTRE DON est utilisé en totalité pour des aides aux enfants de salariés.